

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU DELIBERANT DU 13 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 13 octobre 2022 à 18h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.
Date de convocation du Bureau Communautaire : 7 octobre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
17	11	2	7	0	0

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe

Membres suppléants ayant voix délibérative : GEORGE Christine, TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle, THEYS Michel

Membres excusés : BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, ECHASSERIEAU Vincent, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, THEYS Michel

Membres absents :

Secrétaire de séance : Monique LENOBLE

ENVIRONNEMENT

Délibération n° 91-2022 : Contractualisation pour l'installation d'une station de vélos : BEMOBI

Madame La Présidente rappelle les ambitions fixées dans le cadre du PCAET. En effet, au vu des enjeux climatiques et de l'augmentation des coûts de l'énergie actuels la communauté de communes a pour ambition de proposer diverses alternatives à l'autosolisme. Le vélo électrique apparaît dans ce cadre comme une solution pour les trajets courte distance. En période estivale, cette offre sera proposée en location courte durée et hors saison les 5 vélos pourront être proposés en location longue durée aux habitants du territoire.

Lors du bureau communautaire du 22 septembre 2022, le dispositif BEMOBI a été présenté à l'assemblée. Pour rappel, il s'agit d'une offre de prestation de La Poste via son sous-traitant Green-on pour installer une station de 5 vélos électriques pour une durée expérimentale de 3 ans. Au cours de cette séance, Madame la Présidente a rappelé que le thème de la mobilité est un sujet prioritaire dans les feuilles de route « Petite ville de Demain » et du « Plan Climat Air Energie Territorial ».

Il vous est proposé de valider l'engagement de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière dans cette prestation de service pour un coût de 11 100€ HT/an pendant 3 ans. Celle-ci comprend :

- L'installation de la station
- La fourniture en vélos électriques
- La gestion automatisée de la location
- La maintenance préventive des vélos
- La communication et le suivi clientèle

Les tarifs et les modalités de location restent à déterminer par la collectivité avant lancement du service.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°87-2021 Plan Climat Air Energie Territorial validant le plan d'actions du PCAET,

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 22 septembre 2022,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- VALIDER l'offre de prestation de La Poste via son sous-traitant Green-on
- AUTORISER La Présidente ou son délégataire à signer tout acte pouvant se rattacher à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 20 octobre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : **31 OCT. 2022**